



Cérémonie de remise des commissions du CMR 2022 au cours de laquelle élèves-officiers et aspirants de marine sont promus au rang de sous-lieutenant et d'enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe. 20 mai 2022.

Mat 1 Lisa Sheppard, photojournaliste militaire

## Le lieutenant est un général potentiel et le général actuel fût un jour lieutenant. Réflexions sur l'académie militaire dans le parcours global de formation de l'officier<sup>1</sup>

**PAR DANIC PARENTEAU**

*Collège militaire royal de Saint-Jean*

*M. Danic Parenteau, Ph. D., est professeur au CMR Saint-Jean, où il enseigne la philosophie et les sciences politiques. Ses recherches portent sur la formation des officiers, la question du changement de culture dans l'armée occidentale et, plus largement, les relations entre civils et militaires.*

Avec l'évolution rapide des technologies guerrières, la complexité croissante des théâtres opérationnels, de même que la diversification des missions confiées aux militaires ces dernières années, on constate un besoin plus fréquent pour les forces armées d'adapter ou d'actualiser les programmes de formation offerts à leurs officiers. Aussi, observe-t-on partout à notre époque une tendance à la bonification de la formation continue ou de l'éducation militaire professionnelle<sup>2</sup>, laquelle passe notamment par le développement de nouveaux programmes, le renforcement de la scolarité, en passant par un plus grand recours aux technologies de l'information comme outils pédagogiques. La proportion du temps consacré par un officier<sup>3</sup> à des activités de formation ou d'éducation sur l'ensemble de son parcours de carrière est significative et oscillerait dans les forces armées occidentales entre un cinquième et un quart du temps<sup>4</sup>. De fait, à notre connaissance, aucune autre profession n'y consacre autant de temps que les forces armées pour leurs officiers.

Cette bonification récente de la formation continue des officiers exige de penser celle-ci dans le prolongement de la formation initiale offerte à l'académie militaire, principale porte d'entrée dans le corps des officiers. Depuis la création des premières académies militaires dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce jusqu'à une époque relativement récente, le parcours de formation d'un officier, tout au long de sa carrière, était marqué par une certaine discontinuité. Le rôle de l'académie militaire se limitait essentiellement à offrir une formation de base aux officiers subalternes. Les quelques formations supplémentaires qui étaient alors offertes en cours de carrière, que ce soit à l'école d'état-major ou à l'école de guerre, étaient conçues de manière segmentée dans le but de couvrir des besoins de formation bien précis en lien avec l'élargissement du champ des responsabilités des officiers au fil des étapes de leur progression de carrière. Or, à notre époque le parcours de formation global de l'officier apparaît plus cohérent, laissant ainsi voir une plus grande continuité. L'académie militaire continue certes de s'acquitter de sa responsabilité première de formation et d'éducation comme voie d'entrée dans la profession d'officier, mais son programme tend également aujourd'hui de plus en plus être conçu comme une *étape* dans le parcours global de l'officier, alors que les formations offertes en cours de carrière sont de plus en plus pensées dans le prolongement de ce parcours initial. Aussi, toute réflexion sur la formation et l'éducation des officiers exige inévitablement de porter le regard sur ces institutions uniques que sont les académies militaires.

Quelle place occupe la formation dispensée par l'académie militaire dans le parcours global de formation professionnelle des officiers ? Sous la forme d'un essai libre, nous nous proposons une réflexion générale sur la place de l'académie militaire dans la profession d'officier, de même que sur la nature du programme multidisciplinaire de formation offert par cette institution. Nous tenterons d'esquisser une « vision pédagogique » pour cette institution unique, en montrant la place centrale qu'occupe celle-ci dans le parcours de formation des officiers, depuis leur enrôlement, jusqu'à la fin de leur carrière, tout en considérant la promotion pour certains d'entre eux aux rangs d'officiers généraux. Cette réflexion sera générale et trouvera appui sur le modèle d'académie militaire qui prévaut dans la plupart des pays occidentaux, avec des références occasionnelles aux Collèges militaires canadiens (CMC).

## L'Académie militaire au service de la formation de l'officier

Au service de la profession des armes, l'académie militaire poursuit une mission essentiellement *vocationnelle* : former les officiers. Dans la plupart des pays, cette institution constitue la seule porte d'entrée dans le corps des officiers, accueillant ainsi en son sein non seulement les candidats dans le cadre d'un programme long devant conduire au service dans les forces régulières - l'équivalent

de notre Programme de formation des officiers de la régulières (PFOR) -, mais aussi, dans le cadre de programmes courts et spécialisés, tous les officiers issus des autres filières de recrutement (promotion des rang, recrutement par voie directe, recrutement pour les mandat limité, etc.)<sup>5</sup>. Sa mission est de *transformer* les candidats qu'elle accueille en de futurs officiers<sup>6</sup>. L'une de ses finalités, dans le cadre de son principal programme de formation, est ainsi d'amener de jeunes femmes et jeunes hommes, pour la plupart civils, pour ceux admis dans son programme long, à adopter une nouvelle identité personnelle, en embrassant la profession des armes, par l'adhésion à une série de valeurs, de normes culturelles et l'adoption d'un style de vie propre à la vie militaire, et en particulier aux officiers. C'est dans le cadre de ces établissements, que les futurs officiers sont amenés à épouser la notion de « service militaire », avec son inévitable « clause non écrite de responsabilité illimitée », pour reprendre les mots de l'historien militaire John Hackett<sup>7</sup>.

De manière plus précise, la mission fondamentale de toute académie militaire est de former les officiers afin que ceux-ci puissent *s'acquitter de leurs responsabilités, parmi lesquelles la plus essentielles de toutes, qui consiste à servir en théâtres opérationnels, notamment à la guerre*. Le domaine de responsabilités d'un officier est certes plus englobant, puisqu'il comprend également la gestion d'unités en garnison, la planification stratégique, l'entraînement des troupes, etc.<sup>8</sup>. Mais, assumer cette tâche unique de commander des troupes dans le cadre d'opérations militaires, ou bien œuvrer au sein d'un état-major en opérations, constitue des responsabilités exclusives à cette profession, dans la mesure où seuls les officiers peuvent assumer celles-ci dans la société. Au regard d'autres champs d'activités professionnelles, le domaine militaire n'a rien de « normal », pour reprendre le qualificatif de l'historien Michel Goya, en ce qu'il s'agit d'un « événement extraordinaire et les individus qui y participent ne le font pas de manière "moyenne"<sup>9</sup> ». Préparer les élèves officiers à exercer leur expertise en théâtres opérationnels a toujours été et demeure la finalité ultime des académies militaires. En fait, il s'agit de la seule raison d'être justifiant l'existence et le maintien à notre époque de cette institution unique dans la société, même si bien sûr, au fil du temps, d'autres missions importantes sont venues se greffer à elle (la recherche, le maintien d'une image de marque à des fins de recrutement, le développement de formations aux sous-officiers et aux militaires du rang, etc.). Certes, si les tendances actuelles sont annonciatrices de ce que nous réserve l'avenir, le fait guerrier risque (heureusement) de demeurer rare en Occident. À ce titre d'ailleurs, la guerre actuellement menée par la Russie en Ukraine fait figure d'exception. Aussi, est-il possible, voire hautement possible, que les générations actuelles d'élèves officiers puissent ne jamais avoir à faire l'expérience de la guerre au cours de leur carrière militaire - à l'instar des générations qui les ont précédés depuis un demi-siècle<sup>10</sup>. Ils auront certes l'occasion d'être déployés en théâtres opérationnels. Mais faire l'expérience de la guerre, épreuve collective limite où la survie de l'État ou de la nation entre alors en jeu,



Démonstrations de recherche et sauvetage et expositions statiques pour les étudiants du Collège militaire royal du Canada (CMR), lors de la fin de semaine annuelle de perfectionnement professionnel de la SGPM (structure des groupes professionnels militaires). 3 avril 2022.

Avr Makala Chapman, technicienne d'imagerie

risque de demeurer une simple éventualité. C'est peut-être là l'un des plus grands paradoxes de cette profession singulière. Toute la formation des officiers - de même que celles des soldats et des sous-officiers à ce titre - tend à les préparer à une activité à laquelle ils risquent très fortement de ne jamais participer. Cette situation ne se compare avec aucune autre profession. Formés par exemple pour pratiquer des opérations médicales, les médecins sont appelés dès leur sortie de l'école et tout au long de leur carrière à pratiquer celles-ci sur une base régulière, voire même quotidienne. L'ingénieur civil est peut-être appelé à préparer les plans d'œuvres majeurs tels que la construction d'un barrage hydroélectrique ou d'un gratte-ciel qu'une ou deux fois dans sa carrière, n'empêche qu'au quotidien, il sait mettre à profit son expertise acquise à l'université au service de la société. Rien de semblable n'attend la majorité des officiers au terme de leur formation militaire.

Partout les académies militaires dispensent un programme de formation multidisciplinaire poursuivant des objectifs pédagogiques distincts mais complémentaires, tendant tous vers un but cohérent : former et éduquer des officiers. Ainsi, en plus d'une éducation de niveau universitaire, elles dispensent une instruction militaire de base et un entraînement physique, qui prépare les élèves officiers aux rigueurs de la profession des armes. S'ajoute à cela un programme de socialisation professionnelle et d'éducation au caractère, afin d'amener ceux-ci à embrasser la vision de l'officier, ainsi que les normes culturelles et les valeurs qui s'y rattachent. Enfin, dans certains cas, on offre en plus un apprentissage des autres langues nationales pour les pays plurilingues ou bilingues tels que le Canada ou la Belgique, ou sinon de la langue universelle militaire qu'est aujourd'hui l'anglais. Ainsi, dans les CMC, ce programme se déploie-t-il autour de ce que l'on nomme les « quatre piliers » : études, instruction militaire, condition physique et bilinguisme<sup>11</sup>. À West Point, on dispense quatre « programmes » : caractère, académique, militaire et physique<sup>12</sup>.

À l'École Royale Militaire de Belgique, le programme de formation s'articule quant à lui autour de quatre « activités de formation », à savoir : académique, militaire, sportive et caractérielle<sup>13</sup>.

Cette mission pédagogique multidisciplinaire n'est pas simple tant des aspects de ce programme peuvent parfois entrer en tension. En effet, les différents objectifs pédagogiques de ce programme se distinguent autant par leur mode de livraison, les outils d'apprentissage qu'ils mobilisent, l'horizon des finalités qu'ils poursuivent, de même que la nature du corps enseignant qui le livre. Si l'*instruction militaire* vise essentiellement l'apprentissage de compétences et d'aptitudes pratiques par le biais d'exercices et d'ateliers, l'*éducation universitaire* cherche plutôt à transmettre des connaissances théoriques par la voie principalement de cours en classe. S'ajoute à cela le fait que si la première est offerte exclusivement par du personnel militaire, la seconde implique le plus souvent des professeurs civils. Cette frontière entre instruction et éducation n'est évidemment pas hermétique, en ce que déjà toute forme d'instruction s'appuie toujours sur certaines connaissances, de même que l'éducation permet le développement de certaines aptitudes pratiques, si ce n'est, par exemple, que le développement de capacités à débattre à l'écrit et à l'oral. En ce sens, le programme de formation offert à l'académie militaire vise une synthèse de ces différents objectifs et approches pédagogiques. Reprenant l'image utilisée par l'historien C.M.A. Hartmann pour décrire une telle visée, on dira que « l'instruction enseigne aux élèves à penser à l'aide de points d'exclamation. L'éducation scientifique leur enseigne à penser avec des points d'interrogation. L'éducation militaire est censée réussir dans les deux<sup>14</sup> ».

D'un côté, l'instruction militaire prépare l'élève officier à tout ce dont il aura besoin pour exercer les fonctions de sous-lieutenant (ou d'enseigne de vaisseau pour la marine) qui l'attendent à sa sortie de l'académie militaire. Sur le plan du développement des compétences et des aptitudes militaires, on se concentre ainsi principalement au niveau tactique, soit au niveau opérationnel auquel se rattache la première position de commandement ou d'état-major qu'il occupera une fois qu'il aura obtenu son brevet d'officier. En plus d'une formation militaire de base, celui-ci aura l'occasion dans la plupart des cas de recevoir pendant son parcours à l'académie militaire, soit durant les périodes estivales, certains week-ends, voir durant certaines sessions dédiées à cette fin en alternance entre les sessions, comme cela se fait à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en France, une formation professionnelle supplémentaire dans la branche ou l'élément précis auquel il sera affecté (l'infanterie, l'artillerie, les opérations aériennes, les opérations maritimes, etc.) dans les différentes écoles d'arme. Mais dans la plupart des cas, la qualification militaire dans la branche s'acquiert après le passage à l'académie militaire, comme c'est le cas ici au Canada ou en Belgique.

De l'autre côté, le programme éducatif offert à l'académie militaire vise quant à lui l'acquisition de connaissances et le développement d'outils intellectuels par le biais de programmes

de niveau universitaire, comparable, par le niveau d'enseignement, quant aux exigences en matière de production de travaux et de par les qualifications professionnelles des professeurs responsables de ce volet, aux programmes offerts dans les universités civiles. Avec la complexification des théâtres opérationnels et des missions confiées aux forces armées au fil du temps, ce niveau de scolarité s'est imposé comme une exigence essentielle pour l'accès la profession d'officier. C'est ce qui explique aujourd'hui que la plupart des forces armées de la planète exige que leurs officiers soient titulaires d'un diplôme universitaire, le Royaume-Uni faisant ici figure de rare exception en Occident<sup>15</sup>. Certaines académies militaires ont même fait le choix récemment de bonifier cette éducation en offrant un niveau de scolarité de master à leurs élèves officiers, comme c'est le cas à l'École Royale Militaire de Belgique ou l'Université militaire des Forces armées General Tadeusz Kosciuszko de Pologne.

Suivant une belle formule de l'historien militaire et professeur émérite Ronald G. Haycock, on peut dire que « l'entraînement est une réponse prévisible à une situation prévisible. L'éducation, quant à elle, est une réponse "raisonnée" à une situation imprévisible, c'est-à-dire une pensée critique face à l'inconnu<sup>16</sup> ». En ce sens, si l'instruction militaire vise le développement d'aptitudes et de compétences pratiques de base essentielles au service, la finalité de l'éducation militaire offerte à l'académie militaire est quant à elle de préparer les élèves officiers à affronter la réalité du champ de bataille, lequel est marqué par l'imprévisibilité, la complexité et le hasard, en plus d'échapper à toute saisie factuelle parfaite. La guerre est, si l'on suit Clausewitz

*le domaine de l'incertitude où les trois quarts des éléments sur lesquels se fonde l'action restent dans les brumes d'une incertitude plus ou moins grande. (...) La guerre est le domaine du hasard. Aucune autre sphère de l'activité humaine ne laisse autant de marge à cet étranger, car aucune ne se trouve à tous égards en contact aussi permanent avec lui. Il accentue l'incertitude en toute circonstance, et entrave le cours des événements<sup>17</sup>.*

Dans le même sens, l'historien états-unien S.L.A. Marshall décrit ainsi le caractère insaisissable de la guerre dans la perspective de formation des officiers :

*Pour concilier l'entraînement avec la réalité de la guerre, il devient une partie essentielle de l'équipement mental du jeune officier de lui inculquer la pleine prise de conscience qu'au combat beaucoup de choses peuvent mal se passer et vont mal se passer, sans pour autant que ce soit la faute de personne en particulier. (...) La guerre vise la destruction. Le feu et l'objectif général de l'ennemi sont dirigés contre son propre personnel, son matériel et ses communications, dans le but de contrecarrer ses plans<sup>18</sup>.*

Pour répondre à la réalité évasive et chaotique de la guerre, la meilleure préparation intellectuelle consiste non pas à offrir aux officiers une éducation dans des domaines de connaissances trop spécialisés, mais plutôt, au contraire, à développer chez eux *leur pensée critique ancrée dans une solide culture générale au service de la profession des armes*. En ce sens, ce qui importe davantage pour l'académie militaire n'est pas tellement la question des disciplines universitaires précises à enseigner aux élèves officiers, mais celle de la culture intellectuelle générale que ceux-ci doivent acquérir et développer pour faire face aux responsabilités qui les attendent dans les forces armées<sup>19</sup>. Cette approche généraliste permet en large partie d'expliquer la raison pour laquelle il n'existe pas de diplôme universitaire unique conduisant à la profession d'officier. À la différence de la médecine, par exemple, pour laquelle seules des études dans ce domaine peuvent conduire à cette profession, ou du droit, pour lequel seules des études dans le domaine du même nom donnent accès à la profession d'avocat, plusieurs disciplines universitaires peuvent conduire à la profession d'officier. Il existe certes un domaine qui s'appelle les « études militaires », mais celui-ci, loin d'être unifié, n'a pas de finalité vocationnelle. Aussi, les académies militaires tendent-elles toujours à offrir une diversité de diplômes, avec bien sûr une certaine préférence pour les domaines présentant une utilité militaire, tels que la science politique, les études internationales, les études militaires bien entendu, de même que la gestion, en plus du génie ou des sciences naturelles, pour ne nommer que ces domaines.

## **Le lieutenant est un général potentiel et le général actuel fût un jour lieutenant**

Ainsi, en comparaison des compétences et des aptitudes acquises dans le programme d'instruction militaire, lequel vise essentiellement à préparer l'élève officier au premier niveau de responsabilité qui l'attend à sa sortie de l'académie militaire, force est de reconnaître que plusieurs pans des connaissances transmises par le programme d'éducation universitaire risquent de lui être d'une utilité immédiate très limitée. En effet, bon nombre de notions, de théories et d'outils conceptuels introduits dans les cours suivis en classe, tels que ceux de sciences politiques, de géographie, d'histoire, de gestion, sans parler des cours de philosophie et de littérature, paraîtront de bien peu d'utilité professionnelle pour le jeune commandant de peloton par exemple. Le programme offert par l'académie militaire laisse ainsi voir des « horizons » distincts pour les deux principaux piliers de son programme de formation. Pour reprendre le langage militaire, on peut dire que l'instruction militaire est guidée par une préoccupation davantage « tactique », alors que l'éducation est plutôt tournée vers un horizon plus « stratégique ». En dépit de cette image récente



Aspirants de marine et élèves-officiers reviennent sur le campus après les vacances d'été pour débiter leur premier jour de cours au CMR. 6 septembre 2022.

Avr Makala Rose, technicienne d'imagerie

du « lieutenant-stratégique » (ou « caporal-stratégique »), selon laquelle en théâtre opérationnel, toute action d'un jeune lieutenant porte toujours en elle le potentiel d'une portée « stratégique<sup>20</sup> », il n'en demeure pas moins qu'en pratique, autant en garnison qu'en déploiement, c'est essentiellement au niveau tactique que se limite le champ d'action de l'officier subalterne. Les niveaux opérationnel et stratégique ne concernent habituellement que les officiers supérieurs et les officiers généraux. Partant de là, le programme de formation offert à l'académie militaire ne devrait-il pas justement se concentrer sur le seul niveau tactique et laisser à plus tard les questions se rapportant aux niveaux opérationnels et stratégiques ?

Certains penseurs remettent justement en cause l'importance accordée aux études dans les académies militaires. Le professeur émérite Martin van Creveld plaiderait dans les années 1990, pour que les académies militaires recentrent leur programmes autour de ce qui est réellement utile pour de futurs lieutenants, en soulignant « l'existence de certaines preuves éparses selon lesquelles une

éducation universitaire précoce, avec son fort accent sur le travail théorique et la compétence écrite, peut en fait être préjudiciable aux commandants subalternes dont le travail, après tout, consiste à diriger des soldats au combat<sup>21</sup>. » En ce sens, l'académie militaire devrait essentiellement s'appliquer à former les élèves officiers pour le seul niveau de responsabilités immédiates qui les attend à leur sortie de cette institution, en laissant ainsi de côté l'éducation universitaire.

D'autres penseurs, au contraire, rejoignant ainsi un point de vue majoritaire parmi les penseurs militaires, plaident plutôt, dans la poursuite d'une tendance entamée au milieu du siècle dernier, au renforcement du volet universitaire des académies militaires. Ainsi, pour le professeur émérite Don M. Snider

*Les priorités de perfectionnement des officiers doivent changer. Dans le passé, les officiers subalternes se concentraient tôt dans leur carrière sur les aspects militaro-techniques de leur service, élargissant plus tard leur champ de connaissances dans d'autres domaines, y compris pour une saisie des aspects politico-culturels de la profession. Maintenant, étant donné la nature de la guerre hybride, cela est insuffisant – les officiers subalternes doivent être mieux informés sur tous les domaines de connaissances militaires spécialisées et doivent développer tôt une identité professionnelle élargie (broad professional identities)<sup>22</sup>.*

Mais cette opposition de points de vue n'en est en réalité pas vraiment une, dès lors que l'on pense le parcours de l'officier dans une perspective plus globale. Il n'y a pas lieu de placer en opposition l'instruction militaire et l'éducation universitaire, ni même d'opposer préoccupation tactique et pensée stratégique, puisque tout cela est essentiel à la formation de tout officier. Pour employer une image, on peut dire que tout lieutenant est un général potentiel, comme tous les généraux actuels ont tous un jour été de simples lieutenants<sup>23</sup>. Et c'est cette image qui devrait guider la vision pédagogique de l'académie militaire. Il ne s'agit pas d'affirmer que tous les lieutenants qui sortent de l'académie militaire seront un jour promus généraux, car on sait qu'un petit nombre d'entre eux accèderont à ce niveau de responsabilités militaires. Mais, de la même manière, il nous apparaît tout aussi erroné de ne voir chez les élèves officiers fréquentant les académies militaires que de simples futurs lieutenants... Les académies militaires forment des officiers *tout court*. Elles forment à la fois des lieutenants et de futurs généraux, mais aussi des majors, des colonels, etc. C'est ainsi qu'il faut selon nous concevoir non seulement la mission de formation de l'académie militaire, mais aussi la place de la formation dispensée par celle-ci dans le parcours de formation global de l'officier. Cette institution unique a la responsabilité de former les élèves officiers, afin qu'ils puissent potentiellement s'acquitter de toute la vaste gamme de responsabilités confiées à cette profession, moyennant



Le lieutenant-général Kenny, commandant de l'Aviation royale canadienne, s'adresse aux participants durant le défilé de fin d'affectation de l'opération REASSURANCE, FOA-R, à la base aérienne Mihail Kogalniceanu (MK) en Roumanie, le 25 novembre 2022.

Caporal Eric Chaput

par la suite, bien sûr, la réussite de formations supplémentaires et l'acquisition d'expériences professionnelles.

Lorsque l'on tente de saisir la place de la formation offerte par l'académie militaire dans le parcours de formation globale de l'officier, on observe alors des trajectoires différentes pour les volets d'instruction militaire et d'éducation universitaire. La plupart des compétences techniques et des aptitudes pratiques transmises par l'instruction militaire s'inscrivent dans une ligne d'apprentissage *progressive*. Le développement de ces compétences et de ces aptitudes depuis l'académie militaire, jusqu'à l'école de guerre en passant par l'école d'état-major, suit une progression que l'on peut qualifier d'incrémentale (voir Tableau A). C'est-à-dire que celles-ci s'ajoutent par palier aux compétences et aptitudes professionnelles acquises dans le cadre des processus d'instruction antérieurs, de sorte à former un ensemble cohérent de plus en plus étendu, aux frontières relativement bien définies. L'apprentissage des manœuvres militaires

suit par exemple une progression de ce genre par étapes, alors que le jeune lieutenant doit d'abord apprendre à commander des troupes au niveau tactique, en prenant le commandement d'un peloton, avant d'apprendre plus tard, comme lieutenant-colonel, à diriger un bataillon au niveau opérationnel et éventuellement, peut-être, comme officier général, de prendre la tête d'une brigade, d'une division, voire d'une armée, et ainsi se rapprocher du niveau stratégique.

En revanche, la progression des connaissances acquises dans le cadre des études universitaires dans le parcours de formation de l'officier sur l'ensemble de sa carrière apparaît marquée par des *sauts*. Comme nous l'avons souligné plus tôt, certaines de ces connaissances seront en effet d'une utilité immédiate bien limitée pour l'officier subalterne. Ce n'est que plus tard dans la carrière, qu'elles pourront servir de base sur laquelle l'officier cherchera à s'appuyer lorsqu'il entreprendra, dans un nouveau cycle scolaire, des études à l'école d'état-major, et ensuite, à l'école de guerre. La progression des connaissances ne suit pas ici une ligne directe et progressive, mais prend plutôt la forme de différents faisceaux conduisant par sauts, de l'académie militaire vers les différentes étapes de formations ultérieures dans le parcours global de l'officier (voir Tableau B). Ainsi, à la sortie de l'académie militaire, plusieurs connaissances acquises en classe seront en quelque sorte « mise en veilleuse » pendant un certain temps, avant qu'elles puissent être à nouveau mobilisées que bien plus tard par l'officier, au fur de sa progression de carrière.

Illustrons cette progression idée à l'aide d'un seul exemple concret, soit celui de la pensée critique. Cette aptitude intellectuelle fait aujourd'hui partie intégrante d'un bon nombre de programmes éducatifs offerts dans les académies militaires occidentales, où bien sous la forme d'un cours universitaire qui lui est dédié, comme c'est le cas à l'École Royale Militaire depuis 2016 (cours RS619: *Pensée critique*<sup>24</sup>), à l'Académie militaire de West Point (par le *Center for Enhanced Performance*; Cours RS103 - *Information Literacy and Critical Thinking*) ou de manière plus diffuse à travers

Tableau A

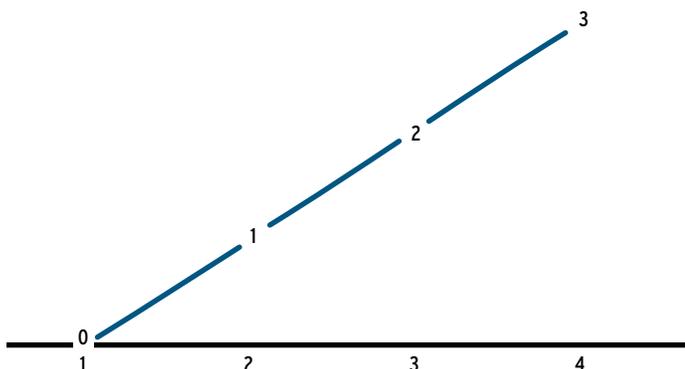
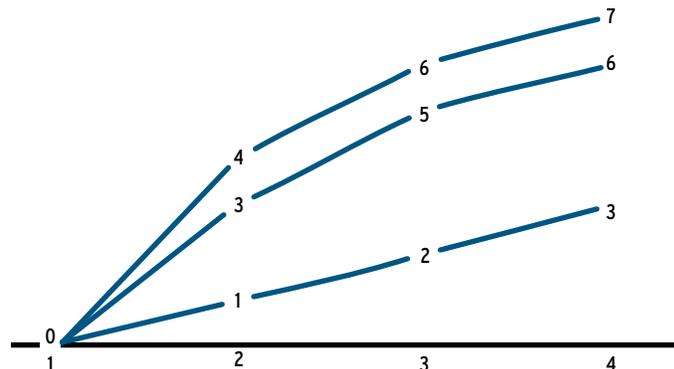


Tableau B



plusieurs cours, sous la forme de modules ou de sections, comme c'est le cas au Collège militaire royal de Saint-Jean (avec les cours 340-101-MQ *Philosophie et rationalité* ou PSY401 *Professionnalisme militaire et éthique*<sup>25</sup>). En comparaison à d'autres matières universitaires, la pensée critique s'enseigne plus difficilement en classe<sup>26</sup>. Elle représente une aptitude intellectuelle dont non seulement la transmission n'est pas simple, mais qui ne peut pleinement se développer qu'à travers un effort soutenu et constant pendant des années<sup>27</sup>. Au surplus, il est admis que celle-ci a plus de chance de s'acquérir et de se développer réellement chez une personne, si cette dernière y est exposée tôt dans la vie. Si l'on compare le champ des responsabilités et la nature des fonctions d'un officier en cours de carrière, il apparaît évident qu'un jeune lieutenant aura définitivement moins d'occasion de faire usage de cette aptitude intellectuelle qu'un officier supérieur, voire un officier général. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le champ des devoirs et des responsabilités des officiers subalternes se limite généralement à faire respecter les ordres au niveau tactique et n'inclut normalement pas de contribution à la conception de plans stratégiques où la pensée critique peut s'avérer une ressource inestimable<sup>28</sup>. Mais pour que cette aptitude intellectuelle puisse un jour servir concrètement à un officier promu à un poste de commandement supérieur ou à un poste dans un état-major, encore faut-il qu'il ait été exposé à celle-ci plus tôt dans son parcours de formation, soit précisément à l'académie militaire. C'est ainsi que certaines connaissances acquises en classe au sein de l'établissement de formation de base des officiers peuvent constituer, bien des années plus tard, un élément essentiel du succès d'un officier supérieur, et ce, en dépit du fait que celles-ci aient pu lui être auparavant d'une utilité bien limitée, lorsque celui-ci occupait des postes de niveau subalterne.

Ainsi, si certaines connaissances acquises par l'élève officier entreront en quelque sorte « en veilleuse » durant la période qui s'ouvre immédiatement après sa sortie de l'académie militaire, encore faut-il toutefois qu'elles soient maintenant vivantes, si l'on veut qu'elles puissent à nouveau être mobilisées un jour !

En fait, il s'agit d'une des finalités de l'académie militaire qui mériterait selon nous d'être davantage valorisée si l'on souhaite renforcer le parcours global de formation de l'officier : *mieux préparer le futur officier à maintenir ses capacités d'apprentissage entre les périodes de fréquentation des différentes écoles tout au long de sa carrière*. Autrement dit, l'académie militaire devrait mieux former les élèves officiers à l'« auto-apprentissage ». Pour reprendre les mots du professeur Andrew Hill, « bien que l'amélioration de l'éducation militaire puisse être une recommandation courante pour les critiques à court d'idées, il est néanmoins fondamental d'apprendre à apprendre<sup>29</sup> ». En fait, il s'agit bien là d'une des caractéristiques essentielles de toute profession, que leurs membres possèdent les aptitudes nécessaires à l'auto-apprentissage et consacrent une

partie de leur temps à cette activité tout au long de leur carrière. À la manière du médecin, de l'avocat ou de l'ingénieur, l'officier doit savoir maintenir à jour ses compétences et ses connaissances professionnelles, à titre d'expert dans la gestion de la violence. Et pour ce maintien, il peut certes compter sur sa chaîne de commandement pour lui fournir les formations professionnelles nécessaires en cours de progression de carrière, en étant ainsi affecté pour des cycles scolaires à l'école d'état-major ou à l'école de guerre. Mais, ce maintien passe aussi, plus fondamentalement, par des *efforts personnels* à travers des lectures, la participation à des colloques, la fréquentation de cercles de débats, etc. C'est d'ailleurs là l'une des autres grandes différences qui séparent le corps des officiers de celui des sous-officiers. À la différence de ces derniers, pour lesquels les forces armées ont la responsabilité de fournir l'ensemble des formations nécessaires à l'exercice de leurs métiers - n'empêchant bien sûr pas leurs membres à se perfectionner individuellement par le biais de lectures complémentaires, par exemple -, les officiers sont en partie personnellement responsables de maintenir par eux-mêmes leurs compétences et leurs connaissances professionnelles, à l'extérieur des formations qui leurs sont fournies par l'institution militaire. Et c'est pour s'assurer de bien les préparer à cette responsabilité, que les académies militaires devraient également travailler à développer cette disposition d'esprit et le sens de cette responsabilité propre à tout « professionnel ». Cela devrait passer par favoriser chez l'officier ce que Don M. Snider nomme une « culture du professionnalisme », en encourageant la « réflexion-dans-l'action<sup>30</sup> », soit la capacité « de mener un examen constant du caractère pratique des connaissances acquises » en cours de carrière.

C'est peut-être là l'un des rôles ou des fonctions jusqu'ici peu exploitées pour la majorité des académies militaires qui contribuerait encore à renforcer la cohérence du parcours de formation global de l'officier : offrir aux officiers en cours de carrière une plus grande gamme de formations en continue, par le biais de programmes d'éducation supérieure (deuxième et troisième cycles) ou de formations générales (ateliers, séminaires, groupes de discussions, etc.). De cette façon, les académies militaires contribueraient à combler le « fossé » qui existe entre la formation initiale offerte aux élèves-officiers et les formations subséquentes suivies par eux plus tard dans leur carrière (formations à l'école d'état-major et école de guerre).

## Conclusion

Depuis les premières écoles militaires fondées en Europe à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'institution de l'académie militaire s'est imposée partout sur la planète comme un élément central dans la formation des officiers. Non seulement, cette institution a-t-elle pour mandat de dispenser la formation initiale aux candidats qui se destinent à cette profession, celle-ci occupe également un rôle central dans cette profession qui va bien au-delà de ce mandat premier. Son programme

de formation multidisciplinaire unique vise à former non seulement de futurs lieutenant, grade que recevront les diplômés à leur sortie de ces écoles et au moment de leur première affectation, mais aussi, et plus fondamentalement, des officiers tout court. Car tout *lieutenant porte toujours en lui de potentiel de devenir un jour un général, en ce que tout général actuel fût bien un jour simple lieutenant*. Et c'est bien à l'aune de cette visée pédagogique, qu'il faut mesurer la place unique qu'occupe l'académie militaire au sein non seulement du corps des officiers, mais des forces armées. Du haut de ses nombreuses expériences opérationnelles, des nombreuses formations qu'il aura pu recevoir tout au long de sa progression dans la hiérarchie militaire, tout général ou amiral restera toujours, d'abord et avant tout, un « produit » de la première école qu'il fréquenta comme élève-officier ou aspirant de marine.



## Bibliographie

- ▶ Barrett, Jim. "Éducation pour la réforme: nouveaux étudiants, Nouvelles méthodes, nouvelles évaluations. *Connexions*, Vol 11, N° 4, Fall 2012, pp. 34-42.
- ▶ Boëne, Bernard. "La formation initiale et sa place dans le continuum de la formation des officiers de carrière." *Stratégique*, Vol 3, No. 116, 2017, pp. 37-60.
- ▶ Clausewitz (von), Carl. *Sur la guerre (Vom Kriege; 1832)*. Edité et traduit par Michael Howard et Peter Paret. Princeton: Presse de l'Université de Princeton, 1989.
- ▶ Creveld (van), Martin. *La formation des officiers : des militaires Professionnalisme à la non-pertinence*. La presse libre, 1990.
- ▶ Dornbusch, Sanford M. L'Académie militaire en tant que Institution assimilatrice. *Forces sociales*, vol 33, n° 4, Mai 1955, p. 316-321.
- ▶ Goya, Michel. *Sous le feu: La mort comme hypothèse de travail*. Paris: Tallandier, 2014.
- ▶ Hacket, John. *La profession des armes : Le Lees Knowles de 1962 Conférences*. MacMillan, 1983.
- ▶ Hamelin, Fabrice. "Le combattant et le technocrate: La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles." *Revue française de science politique*, Vol 53, No. 3, 2003, pp. 453-463: <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2003-3-page-435.htm> (page consultée sur 15 Juin 2022).
- ▶ Hartman, C. M. A. "Les académies de service en tant que Système." Dans M. R. Van Gils, *Le rôle perçu du Militaire*. Presse universitaire de Rotterdam, 1971.
- ▶ Haycock, Ronald G. "Les travaux d'Athéna et des Muses: Aspects historiques et contemporains de l'armée canadienne Éducation." Dans Gregory C. Kennedy et Keith Neilson, *Militaire Éducation: passé, présent et futur*. Praeger, 2002.
- ▶ Hill, André. "Innovation militaire et culture militaire." *Paramètres*, Vol 45, N° 1, 2015, pp. 85-98 : <https://press.armywarcollege.edu/parameters/vol45/iss1/9/> (page consultée 15 Juin 2022).
- ▶ Janowitz, Morris. *Le soldat professionnel: une histoire sociale et Portrait politique*. La presse libre de Glencoe, 1960.
- ▶ Krulak, Charles C. « Le caporal stratégique: leadership dans la guerre à trois volets. *Magazine des Marines*, Janvier 1999: <https://apps.dtic.mil/sti/pdfs/ADA399413.pdf> (pages consultées 15 Juin 2022).
- ▶ Longue, Austin. « Culture, doctrine et armée Professionnalisation. » Dans A. Long, *Contre-insurrection Doctrine et culture militaire aux États-Unis et au Royaume-Uni*. Cornell Presse universitaire, 2016.
- ▶ Mackay, James R., H. Christian Breede, Ali Dizboni et Pierre Jolicoeur. « Former des lieutenants stratégiques dans le Canada Armée. » *Paramètres*, Vol 52, No. 1, 2022, pp. 135-148 : <https://press.armywarcollege.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3134&context=parameters> (consulté 14 Juin 2022).
- ▶ Marshall, S. L. A. *Hommes contre le feu: Le problème de la bataille Commandement (1947)*. Presse de l'Université d'Oklahoma, 2000.
- ▶ Paille, Sylvain. *L'Europe pour l'avenir Officiers, Officiers pour L'Europe du futur : Recueil des Officiers Militaires Européens Éducation de base*. Ministère polonais de la Défense nationale, 2011: [http://www.emilyo.eu/sites/default/files/Gell%20Scientific%20Publications/2011%20Paile%20Compendium\\_0.pdf](http://www.emilyo.eu/sites/default/files/Gell%20Scientific%20Publications/2011%20Paile%20Compendium_0.pdf) (page consulté le 15 juin 2022).
- ▶ Parenteau, Danic. « Enseigner l'utilisation professionnelle de la critique Penser aux élèves-officiers: Réflexion sur l'intellectuel Formation des jeunes officiers dans les académies militaires. » *Journal de l'apprentissage militaire*, Avril 2021: <https://www.armyupress.army.mil/Journals/Journal-of-Military-Learning/Journal-of-Military-Learning-Archives/April-2021/Parenteau-Critical-Thinking/> page consultée le 15 juin 2022).
- ▶ Parenteau, Danic and Michel Maisonneuve. « Il est temps de transformer les collèges militaires canadiens en académies militaires. » *Cahier Vimy*, L'Institut de la CAD, 1 Novembre 2022.
- ▶ Paziuk, Larry. « La nécessité d'équilibrer les études formelles Formation dans le cadre du programme de perfectionnement général des officiers. » Travail soumis au Collège des Forces Canadiennes, 2003: <https://www.cfc.forces.gc.ca/259/290/289/286/paziuk.pdf>. (page consulté le 15 Juin 2022).

- ▶ Portail officiel de l'École Royale Militaire. <https://www.rma.ac.be/fr/information-pour/etudiants/futurs-etudiants/notre-mission>. (page consultée le 8 Juin 2022).
- ▶ Portail officiel de l'Académie militaire des États-Unis (West Point): <https://www.westpoint.edu/> (Page consultée le 8 Juin 2022).
- ▶ Portail officiel du Collège militaire royal de Saint-Jean: Royal Collège militaire Saint-Jean. <https://www.cmrsj-rmcsj.forces.gc.ca/vie-lif/vie-lif-eng.asp>. (Page consultée le 8 Juin 2022).
- ▶ Silverstone, Scott A. « Formation des lieutenants stratégiques à West Indiquer. » *Paramètres*, vol. 49, n° 4, hiver 2019-2020, p. 65-76. <https://press.armywarcollege.edu/parameters/vol49/iss4/9/> (Page consultée le 15 Juin 2022).
- ▶ Snider, Don M. « Développer un corps de professionnels. » Dans Jean A. Nagl et Brian M. Burton (eds.), *Garder l'avantage: revitaliser Corps des officiers militaires américains*. Centre pour un nouvel américain Sécurité, 2010, p. 22.
- ▶ Syed-Mohamed, Ahmad Thamrini Fadzlin. *Civil à Officier: Concepts de seuil dans la formation des officiers militaires*. Doctorat mémoire, Université de Durham, 2016. <http://etheses.dur.ac.uk/11779/> (Page consultée le 15 Juin 2022).
- ▶ Willingham, Daniel T. "Pensée critique: Pourquoi est-ce si difficile enseigner?" *Éducateur américain*, été 2007.
- ▶ Jeune, Douglas. *Rapport au Premier ministre sur Leadership et gestion des Forces Canadiennes*. Ministère de la Défense nationale, 1997

## Notes

- 1 L'auteur tient à remercier Martine Lauzé, le Lt-Gen (à la retraite) Michel Maisonneuve, Yves Trottier, le LtCol René Poulin, Éric Philippouci et Neringa Zalgaitė pour leurs précieux commentaires sur des versions antérieures du présent texte.
- 2 Jim Barrett, « Education for Reform: New Students, New Methods, New Assessments », p. 37.
- 3 Le masculin sera utilisé dans le présent texte pour parler de l'officier, profession qui comprend pourtant à notre époque aussi bien des hommes que des femmes.
- 4 Fabrice Hamelin, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », p. 448; Larry A. Paziuk, « The need to balance formal academic education within the overall officer development program », p. 5 et Morris Janowitz, *The Professional Soldier*, p. 139-149.
- 5 Le cas canadien apparaît ici une exception, en ce que les CMC ne forment qu'entre 20 et 30 % de l'ensemble du corps des officiers de la force régulière (de l'armée, de la marine et de l'aviation). Voir James R. Mackay, *et al.*, « Developing Strategic Lieutenants in the Canadian Army ».
- 6 Sanford M. Dornbusch, « The Military Academy As An Assimilating Institution », p. 316; Sylvain Paile, *Europe for the Future Officers, Officers for the Future Europe* et Syed Mohamed, Ahmad Thamrini Fadzlin, *Civilian to officer: threshold concepts in military officers' education*.
- 7 John Hackett, *The profession of arms. The 1962 Lees Knowles lectures*, MacMillan, 1983.
- 8 Danic Parenteau et Michel Maisonneuve, « Revenir à l'essentiel. Les collèges militaires canadiens comme académies militaires », *Papier Vimy*, Institut de l'ACD, 1<sup>er</sup> novembre 2022.
- 9 Michel Goya, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Tallandier, 2014, p. 23.
- 10 Sans entrer dans un débat sur ce qui définit une guerre, par rapport à d'autres types d'opérations militaires, disons simplement, et de manière volontairement rudimentaire, qu'une guerre n'en est pas véritablement une si elle ne peut pas être ou bien « gagnée » ou « perdue » par un État ou une communauté politique. À la différence d'autres opérations militaires, la guerre implique toujours une dimension de nature « existentielle » pour un État ou une communauté politique. En ce sens, l'engagement militaire occidentale canadien par exemple en Afghanistan au début du siècle ne constituait pas véritablement une guerre, en ce que le Canada ne pouvait pas véritablement ni perdre ni gagner cet engagement, pas plus d'ailleurs que cet engagement portait sur un enjeu de nature existentielle pour ce pays. En revanche, le conflit qui oppose actuellement l'Ukraine à la Russie s'offre bel et bien comme une guerre, même si bien sur cette dernière continue de qualifier ce conflit de simple « opération militaire spéciale ».
- 11 Portail officiel du Collège militaire royal de Saint-Jean : <https://www.cmrsj-rmcsj.forces.gc.ca/vie-lif/vie-lif-fra.asp> (page consultée le 8 juin 2022).
- 12 Portail officiel de la United States Military Academy (West Point) : <https://www.westpoint.edu/> (page consultée le 8 juin 2022).
- 13 Portail officiel de l'École Royale Militaire : <https://www.rma.ac.be/fr/information-pour/etudiants/futurs-etudiants/notre-mission> (page consultée le 8 juin 2022).
- 14 « The Service Academies as a Social System », p. 41; Notre traduction.
- 15 Au Canada, il est exigé depuis 1997, à la suite d'une recommandation formulée dans un rapport préparé par le ministre de la Défense nationale de l'époque Douglas Young, que tous les officiers des FAC, soient titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle. Seules quelques exceptions sont prévues à cette règle. Voir Douglas Young, *Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes*.
- 16 « The labors of Athena and the Muses: Historical and contemporary aspects of Canadian military education », p. 171.
- 17 Carl von Clausewitz, *De la guerre*. Chapitre 3.
- 18 *Men Against Fire. The Problem of Battle Command*, p. 116; Notre traduction.
- 19 Austin Long, « Culture, Doctrine, and Military Professionalization », p. 30.
- 20 Bernard Boëne, « La formation initiale et sa place dans le continuum de la formation des officiers de carrière », p. 53-54; Charles C. Krulak, « The Strategic Corporal: Leadership in the Three-Block War » et Scott A. Silverstone, « Educating Strategic Lieutenants at West Point », *Parameters*, vol. 49, n° 4, hiver 2019-2020, p. 65-76.
- 21 *The Training of Officers. From Military Professionalism to Irrelevance*, p. 4; Notre traduction.
- 22 « Developing a Corps of Professionals », p. 22; Notre traduction.
- 23 Danic Parenteau, « Teaching Professional Use of Critical Thinking to Officer-Cadets. Reflection on the Intellectual Training of Young Officers at Military Academies », p. 54.
- 24 Guide d'études académiques à l'École Royale Militaire : <https://rma.ac.be/fr/bachelier-1-semestre-1> (guide consulté le 13 juin 2022).
- 25 Annuaire des cours offerts au Collège militaire royal de Saint-Jean : <https://www.cmrsj-rmcsj.forces.gc.ca/ea-cs/ac-cc/ac-cc-fra.asp#univ> (annuaire consulté le 13 juin 2022).
- 26 Daniel T. Willingham, « Critical Thinking. Why Is It So Hard to Teach? ».
- 27 Daniel T. Willingham, « Critical Thinking. Why Is It So Hard to Teach? ».
- 28 Danic Parenteau, « Teaching Professional Use of Critical Thinking to Officer-Cadets. Reflection on the Intellectual Training of Young Officers at Military Academies ».
- 29 « Military Innovation and Military Culture », p. 96; Notre traduction.
- 30 « Developing a Corps of Professionals », p. 23.